

VISION

VERS TROIS-RIVIÈRES 2030



trois-rivières

Énoncé de vision stratégique

15 décembre 2014

Photos de la page couverture :
Ville de Trois-Rivières
Marie-Andrée Lavoie
Étienne Boisvert

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	4
Mot des commissaires.....	6
Pourquoi un énoncé de vision stratégique?.....	8
Contenu et étapes de réalisation.....	9
Énoncé général.....	13
Planification et développement urbain.....	14
Transport et mobilité.....	16
Environnement et biodiversité.....	18
Développement économique.....	20
Vitalité du centre-ville.....	22
Culture et loisirs.....	24
Développement social et communautaire.....	26
Agriculture et foresterie.....	28
Mise en oeuvre.....	30

Unissons nos idées. Bâtissons le futur.

VISION

VERS TROIS-RIVIÈRES 2030

MOT DU MAIRE



Unissons nos idées. Bâtissons le futur. Le slogan de la campagne Vision vers Trois-Rivières 2030, lancée sous forme d'invitation aux citoyens, a résonné loin et fort. Grâce à la collaboration d'un comité aviseur, d'une centaine de personnes provenant de tous les milieux et de la participation citoyenne lors de consultations publiques, nous avons entre les mains

bien plus qu'un projet. Nous avons un plan clair, net et précis. Une stratégie pour atteindre notre objectif.

Nous nous apprêtons à prendre la route vers 2030 avec en main, des orientations qui nous permettront d'offrir un lieu de vie attractif, sain, dynamique. C'est ainsi que nous avons délimité nos champs d'intérêt :

- Planification et développement urbain
- Transport et mobilité
- Environnement et biodiversité
- Développement économique
- Vitalité du centre-ville
- Culture et loisirs
- Développement social et communautaire
- Agriculture et foresterie

Unissons nos idées. Bâtissons le futur.
VISION VERS TROIS-RIVIÈRES 2030

La ligne d'horizon se précise. Les citoyens se sont prononcés sur chacun de ces grands thèmes. Ce qui ressort de cette courtepoinTE d'idées, c'est une volonté d'optimiser les ressources de notre patrimoine et saisir les opportunités pour contribuer à un milieu de vie de qualité.

L'élaboration de ce document, loin d'être ardue, s'est appuyée sur le fort attachement des citoyens pour leur Ville. Trois-Rivières, issue de la fusion en 2002, s'apprête à atteindre l'âge de la maturité. Que voulons-nous laisser à nos enfants? Au-delà d'une image de marque, c'est l'essence même d'une ville que nous avons à définir. Notre objectif est le suivant :

Carrefour d'histoire et d'innovation, Trois-Rivières rayonne par sa qualité de vie.

La fondation est solide, mais il faut bâtir une maison où nos citoyens se reconnaissent.

L'histoire, l'innovation, la qualité de vie : c'est ainsi que nous la voyons.

Le maire,



Yves Lévesque



MOT DES COMMISSAIRES

Les consultations publiques sur l'énoncé de vision stratégique se sont tenues par l'intermédiaire d'une commission créée pour l'occasion et formée de quatre membres du conseil municipal.



Pierre A. Dupont, président
Conseiller, district de Sainte-Marguerite

À titre d'élu municipal, je participe depuis 1990 à l'évolution, au développement et à la transformation de la ville de Trois-Rivières. Aujourd'hui, à l'aube de l'an 2015, je suis à même de constater le progrès que nous avons fait, notamment en matière de développement économique. La ville compte désormais plus de 134 000 habitants, et il faudra continuer à se montrer à l'écoute des préoccupations des citoyens en sachant s'adapter au phénomène du vieillissement de la population. La vision stratégique est pour moi un bel outil qui saura nous guider dans la bonne direction. Nous avons dû nous élever au-dessus de notre quotidien et nous l'avons fait !

Daniel Cournoyer
Conseiller, district de Sainte-Marthe

Il m'a fait plaisir de participer à l'élaboration de ce document unique, et surtout de rencontrer les citoyens préoccupés par l'avenir de notre si belle ville. En effet, quoi de plus agréable que d'élaborer un plan pour le futur, de se projeter en 2030. Un rêve... Que de progrès réalisé au cours de la dernière décennie. Dans un maelström continu, nous avons dû risquer, oser et... nous tromper. Mais regardez le résultat actuel et imaginez notre ville dans 15 ans. Créer un *modus vivendi* pour nos enfants et pour leurs enfants, c'est un privilège que l'on m'a donné et j'ai fait de mon mieux pour le réaliser, en collaboration avec les autres commissaires du projet.





Joan Lefebvre

Conseillère, district des Plateaux

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que j'ai participé au développement de la vision stratégique de Trois-Rivières avec les commissaires et les fonctionnaires responsables du dossier. C'est également avec une grande ouverture et une attention toute particulière que je me suis prêtée à

l'exercice de concertation lors des soirées des 28 et 29 octobre derniers. Je me suis rendu compte à quel point je suis fière de ma ville et fière de vous représenter. J'ai lu avec intérêt les mémoires de plusieurs citoyens ou groupes de citoyens pour constater que le dénominateur commun auquel chacun d'entre nous tient mordicus, c'est la qualité de vie ! Continuons à unir nos idées pour bâtir le futur, ce n'est que le début d'une grande épopée.

Sabrina Roy

Conseillère, district du Sanctuaire

Pour moi, avoir une vision stratégique de Trois-Rivières, c'est avant tout planifier et gérer notre territoire de façon réfléchie et durable. Ce fut un privilège de participer au processus d'élaboration de cette vision de Trois-Rivières. L'approche participative et la concertation citoyenne m'ont permis de prendre contact avec les gens et d'entendre les vrais enjeux des citoyens. Je m'intéresserai de près à la mise en œuvre de cette vision puisque, comme nouvelle élue, je considère essentiel de contribuer concrètement au bien-être et à la qualité de vie des citoyens. Merci à tous d'avoir participé en grand nombre à cette démarche. Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous dans les prochaines étapes.



POURQUOI UN ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE?

La vision stratégique de développement constitue le projet d'avenir de la ville. Il s'agit de ce que la ville souhaite devenir dans un horizon rapproché (2030). La vision stratégique orientera les actions et les décisions de la Ville pour les 15 ans à venir.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute MRC ou Ville exerçant la compétence de MRC a l'obligation légale d'avoir un énoncé de vision stratégique. Plus précisément :

« 2.3. Afin de favoriser l'exercice cohérent de ses compétences en vertu de toute loi, tout organisme compétent est tenu de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire. »

L'élaboration de l'énoncé de vision stratégique permet de faire l'exercice de se projeter dans l'avenir et de déterminer ce que nous voulons devenir, non seulement comme organisation municipale, mais comme communauté. L'exercice se fait dans une approche de concertation afin que la vision reflète les aspirations des Trifluviennes et Trifluviens. La vision stratégique sera intégrée dans les outils de planification de la Ville, notamment dans le schéma d'aménagement et de développement révisé qui sera élaboré dans les prochaines années.

CONTENU ET ÉTAPES DE RÉALISATION

Afin d'aborder l'ensemble des enjeux municipaux, l'énoncé de vision stratégique est composé d'un énoncé général, lequel est appuyé par huit énoncés sectoriels portant sur les thèmes suivants :

1. Planification et développement urbain;
2. Transport et mobilité;
3. Environnement et biodiversité;
4. Développement économique;
5. Vitalité du centre-ville;
6. Culture et loisirs;
7. Développement social et communautaire;
8. Agriculture et foresterie.

Chacun de ces énoncés est suivi d'orientations visant à en assurer la mise en œuvre.

Les étapes ayant mené à l'élaboration de cet énoncé ont débuté en janvier 2014. Tout d'abord, des profils sectoriels sur les différents thèmes ont été élaborés afin d'établir un portrait actuel de la situation. Par la suite, un comité aviseur constitué de représentants des différentes directions de la Ville a été formé. Ce comité s'est réuni à quelques reprises pour élaborer les premiers projets d'énoncés sectoriels et d'énoncé général.

Une série de groupes de discussion sur chacun des thèmes a été tenue afin de recueillir l'opinion d'intervenants œuvrant dans ces domaines, ce qui a permis de bonifier



CONTENU ET ÉTAPES DE RÉALISATION

les énoncés sectoriels. Ces groupes de discussion ont permis de recueillir l'avis de 83 personnes sur les différents enjeux soulevés.

Suite aux rencontres des groupes de discussion, le comité aviseur, adjoint du comité consultatif d'urbanisme, s'est réuni à nouveau pour proposer une première version des énoncés sectoriels et de l'énoncé général. Des orientations en lien avec chaque énoncé sectoriel ont également été suggérées lors de cette rencontre.

Le conseil municipal s'est ensuite réuni pour discuter de la version préliminaire et la bonifier. Cet exercice a mené à l'élaboration du projet d'énoncé de vision stratégique qui a été adopté le 6 octobre 2014.

À la fin septembre, une campagne de communication a été lancée pour permettre à la population de s'impliquer dans le processus, notamment grâce à un site web créé pour l'occasion, le www.visionvers2030.v3r.net. Ce site a permis au public de suivre en direct l'avancement du projet. Des chroniques, des articles de blogue, des actualités mondiales et des documents de référence sur des sujets en lien avec la vision stratégique y ont été publiés chaque semaine. La tenue de deux consultations publiques sur le projet d'énoncé de vision stratégique a été annoncée dans ce site web ainsi que dans différents médias, en plus de l'avis public exigé par la Loi.

Ces deux consultations publiques ont eu lieu les 28 et 29 octobre 2014. C'est lors de celles-ci que les Trifluviens ont pu s'exprimer sur l'avenir de leur ville. En plus des consultations publiques, les personnes souhaitant faire valoir leur point de vue sur l'énoncé de vision stratégique avaient la possibilité d'écrire un mémoire ou de formuler des commentaires par courriel.

Une centaine de personnes ont participé aux consultations et une trentaine de courriels et mémoires ont été reçus. L'ensemble des commentaires reçus, tant lors des consultations que par écrit, a permis d'adapter et d'améliorer l'énoncé de vision stratégique. Le présent énoncé est donc le reflet d'une vision collective de l'avenir de Trois-Rivières.

Grâce à cette participation citoyenne, les outils de planification et les actions portées par la Ville de Trois-Rivières seront mieux orientés et plus représentatifs des préoccupations de la population.

Le présent énoncé de vision stratégique représente la cible à atteindre en 2030. Il faut donc lire cette vision en se projetant en 2030, comme si celle-ci était atteinte. Les orientations, quant à elles, représentent les mesures à prendre aujourd'hui pour parvenir à la réalisation de cette vision.



Carrefour d'histoire et d'innovation, Trois-Rivières rayonne par sa qualité de vie

Agriculture et foresterie

À Trois-Rivières, les milieux agricoles et forestiers sont intégrés au développement et contribuent à la vitalité et à la diversité économique du territoire.

Planification et développement urbain

À Trois-Rivières, l'occupation du territoire est optimisée. Les espaces urbanisés forment un ensemble cohérent et diversifié où les quartiers centraux sont valorisés.

Transport et mobilité

Trois-Rivières pratique une gestion intégrée du transport des biens et des personnes. Les infrastructures routières sont consolidées, le transport collectif est optimisé et les transports actifs sont favorisés.

Environnement et biodiversité

À Trois-Rivières, la protection des écosystèmes et de la biodiversité conditionne l'activité socio-économique. Les décisions et les actions reflètent la volonté de conserver la contribution des écosystèmes à la qualité de vie des Trifluviens et à leur sécurité.

Développement économique

À Trois-Rivières, l'économie du savoir, l'entrepreneuriat et l'industrie touristique sont les assises d'une économie diversifiée et innovante.

Vitalité du centre-ville

Le centre-ville de Trois-Rivières, fort de son histoire et de son architecture, offre une expérience urbaine enrichissante aux citoyens et aux visiteurs.

Culture et loisirs

À Trois-Rivières, l'offre en services de loisirs et de culture est centrée sur les besoins de l'ensemble de la communauté en concertation avec les organismes du milieu. Elle contribue à la qualité de vie et au bien-être des citoyens et met en valeur l'histoire et le patrimoine.

Développement social et communautaire

Le soutien aux organismes, les partenariats et l'implication citoyenne font de Trois-Rivières une ville inclusive et accessible, où tous les citoyens bénéficient de milieux de vie de qualité.

Unissons nos idées. Bâtissons le futur.
VISION VERS TROIS-RIVIÈRES 2030

ÉNONCÉ GÉNÉRAL

Carrefour d'histoire et d'innovation, Trois-Rivières rayonne par sa qualité de vie.

Deuxième ville fondée au Canada (1634), Trois-Rivières se distingue par une qualité de vie exceptionnelle. Ses milieux de vie combinant nature et urbanité, son dynamisme culturel et son centre-ville animé ne sont que quelques facteurs contribuant à cette qualité de vie. Grâce à son côté innovateur, Trois-Rivières constitue un lieu attrayant pour les résidents et les entreprises. Son emplacement central, au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice et au carrefour de grands axes routiers, constitue un atout dont elle sait tirer profit. Devenue une destination incontournable tant pour le tourisme que pour les affaires, Trois-Rivières se positionne désormais non seulement comme capitale régionale de la Mauricie, mais également comme un pôle économique d'importance à l'échelle nationale. Son développement, respectueux des principes du développement durable, est un exemple à l'échelle du Québec.



édit photo : Éric Poulin

1

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

1.1 *À Trois-Rivières, l'occupation du territoire est optimisée. Les espaces urbanisés forment un ensemble cohérent et diversifié où les quartiers centraux sont valorisés.*

1.2 Trois-Rivières planifie son développement de façon intégrée et cohérente. L'expansion du tissu urbain est orientée vers les secteurs de la ville déjà desservis par les réseaux d'infrastructures. Cette approche assure une saine gestion des fonds publics et une réduction de l'empreinte écologique du développement. Le redéveloppement des secteurs dévitalisés est une priorité de la Ville et les quartiers centraux sont mis en valeur. Le territoire urbanisé est composé d'ensembles urbains mixtes où les activités et les usages sont organisés de façon cohérente. Les milieux naturels et les paysages sont valorisés et intégrés à la démarche de planification.



1.3 Orientations :

- a. Limiter l'étalement urbain et optimiser les infrastructures existantes.
- b. Revitaliser et dynamiser les quartiers centraux pour en faire des milieux de vie de choix, dans le respect des populations existantes.
- c. Consolider les secteurs existants et requalifier les espaces déstructurés.
- d. Favoriser la vie de quartier par la mixité fonctionnelle et la proximité des services.
- e. Protéger les sources d'approvisionnement en eau potable.
- f. Privilégier la construction de bâtiments durables et esthétiques proposant une signature architecturale distinctive.
- g. Valoriser les paysages urbains dans le respect de leurs contraintes et les intégrer à la planification.
- h. Reconnaître le rôle des noyaux villageois comme pôles de services et les consolider.



TRANSPORT ET MOBILITÉ

2.1 *Trois-Rivières pratique une gestion intégrée du transport des biens et des personnes. Les infrastructures routières sont consolidées, le transport collectif est optimisé et les transports actifs sont favorisés.*

2.2 L'organisation du transport fait l'objet d'une planification globale. Le transport des biens cohabite harmonieusement avec le transport des personnes. Les Trifluviens ont accès à une variété de modes de déplacement. L'offre en transport collectif dans la zone urbaine a été optimisée et répond aux besoins des résidents. La ville est aménagée pour rendre les déplacements actifs conviviaux et sécuritaires. Les infrastructures routières sont consolidées et la fluidité de la circulation est assurée. Le transport est intégré à la planification urbaine, ce qui assure la desserte adéquate des nouveaux quartiers.

2.3 Orientations :

- a. Aménager l'espace public pour favoriser l'utilisation sécuritaire des transports alternatifs à l'automobile.
- b. Concentrer et optimiser la desserte en transport en commun dans la zone urbanisée.
- c. Adapter l'offre de service en transport en commun en fonction des besoins actuels et futurs de la clientèle.
- d. Assurer une cohabitation entre le transport des marchandises et des personnes à l'échelle locale et régionale.
- e. Assurer un partage harmonieux de la route entre les différents usagers et favoriser l'intermodalité.
- f. Favoriser des aménagements visant à régler et éviter les problématiques de stationnement et de circulation.
- g. Optimiser et consolider les infrastructures de transport existantes.
- h. Promouvoir les modes de transport alternatifs à l'auto solo.



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

3.1 *À Trois-Rivières, la protection des écosystèmes et de la biodiversité conditionne l'activité socio-économique. Les décisions et les actions reflètent la volonté de conserver la contribution des écosystèmes à la qualité de vie des Trifluviens et à leur sécurité.*

3.2 La protection des écosystèmes et de la biodiversité est prise en compte dans la réalisation de tous les projets. Les services écologiques (p. ex : purification de l'air et de l'eau, lieux de détente et de divertissement, etc.) rendus par les écosystèmes sont vus comme une composante importante de la qualité de vie des citoyens. L'interconnectivité des milieux naturels est assurée par une trame d'espaces verts. La biodiversité est préservée, même dans les milieux urbanisés. La présence d'espaces naturels accessibles permet à tous de bénéficier d'un lien avec l'environnement et la nature. Le caractère naturel et paysager de la rivière Saint-Maurice a été préservé et celle-ci constitue un milieu significatif pour les citoyens et les visiteurs. L'aster à feuilles de linnaire est devenu un symbole de la biodiversité trifluviennne.

3.3 Orientations :

- a. Assurer la connectivité des milieux naturels et les rendre accessibles au public.
- b. Assurer une gestion intégrée de l'eau.
- c. Participer à la conservation et à la mise en valeur des milieux naturels.
- d. Favoriser la conservation des écosystèmes en milieu privé.
- e. Favoriser l'augmentation du couvert forestier en milieu urbanisé.
- f. Assurer la conservation de l'aster à feuilles de linaires sur le territoire et promouvoir son appropriation comme symbole par la population.
- g. Améliorer la gestion des matières résiduelles.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4.1 *À Trois-Rivières, l'économie du savoir, l'entrepreneuriat et l'industrie touristique sont les assises d'une économie diversifiée et innovante.*

4.2 Reconnue comme un exemple en matière d'innovation, Trois-Rivières a su tirer profit de l'économie du savoir pour bâtir une économie forte et diversifiée. Celle-ci est soutenue par des partenariats solides entre les institutions du savoir et les entreprises. La culture entrepreneuriale trifluvienne assure une diversité d'entreprises qui contribue à la résilience de l'économie. L'industrie touristique est un secteur florissant qui met de l'avant les attraits de la ville. La localisation stratégique de la ville au carrefour de grands axes routiers et la présence d'infrastructures de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire contribuent à faire de Trois-Rivières un pôle économique central dans le domaine des affaires au Québec.



4.3 Orientations :

- a. Favoriser une économie diversifiée et respectueuse des principes du développement durable.
- b. Favoriser l'implantation d'entreprises dans le domaine des technologies vertes.
- c. Faciliter l'émergence de petites et moyennes entreprises et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation.
- d. Favoriser les partenariats entre les entreprises et les institutions d'enseignement.
- e. Consolider les zones commerciales et industrielles existantes.
- f. Reconnaître la contribution des aînés au développement économique et mettre en valeur leur potentiel.
- g. Faciliter l'émergence d'entreprises touristiques et assurer le rayonnement de Trois-Rivières.
- h. Développer une stratégie industrielle.



Crédit photo : Étienne Boisvert

VITALITÉ DU CENTRE-VILLE

5.1 *Le centre-ville de Trois-Rivières, fort de son histoire et de son architecture, offre une expérience urbaine enrichissante aux citoyens et aux visiteurs.*

5.2 L'architecture et l'histoire du centre-ville de Trois-Rivières en font un lieu rassembleur et distinctif. La protection et la mise en valeur du patrimoine urbain sont vues comme des composantes essentielles de la richesse du centre-ville. Le regroupement des centres administratifs et des services font du centre-ville le pôle des affaires à Trois-Rivières. Les événements qui s'y déroulent en font un lieu dynamique et attrayant. Le centre-ville offre un mode de vie urbain à ses résidents, notamment par des services de proximité et des activités sociales et culturelles. Fréquenté à la fois par les Trifluviens et par les touristes, le centre-ville est animé en hiver comme en été.



5.3 Orientations :

- a. Préserver l'intégrité architecturale des bâtiments d'intérêt patrimonial et assurer une intégration des nouveaux bâtiments respectueuse de l'architecture du lieu.
- b. Favoriser la connectivité du centre-ville avec les quartiers limitrophes.
- c. Privilégier les déplacements piétonniers et cyclables sécuritaires.
- d. Prioriser le centre-ville comme pôle d'affaires et y assurer une mixité commerciale.
- e. Maintenir une fonction résidentielle axée sur un mode de vie urbain.
- f. Assurer l'animation du centre-ville par la tenue d'événements respectueux des usages en place.
- g. Favoriser le verdissement et la réduction des surfaces minéralisées au centre-ville.
- h. Poursuivre la revitalisation des axes routiers d'influence du centre-ville.



Crédit photo : David Bourgault-Simard

CULTURE ET LOISIRS

6.1 *À Trois-Rivières, l'offre en services de loisirs et de culture est centrée sur les besoins de l'ensemble de la communauté en concertation avec les organismes du milieu. Elle contribue à la qualité de vie et au bien-être des citoyens et met en valeur l'histoire et le patrimoine.*

6.2 La culture et les loisirs sont accessibles à tous. L'offre est axée sur les besoins de la communauté et évolue avec elle. La concertation de la Ville et des organismes du milieu assure une diversité de services et d'activités qui contribuent à la qualité de vie des Trifluviens. Le patrimoine bâti témoigne de la richesse historique et architecturale de Trois-Rivières, deuxième ville du Canada. Cette particularité est mise en valeur et contribue à l'offre culturelle trifluviennne. La culture et les loisirs sont un moteur économique qui contribue à l'attractivité et au rayonnement de Trois-Rivières.

6.3 Orientations :

- a. Proposer une offre culturelle et de loisirs de qualité, adaptée à l'évolution des besoins de toutes les clientèles.
- b. Assurer la pérennité des équipements de loisir et de culture.
- c. Favoriser la concertation et les partenariats avec les organismes.
- d. Assurer une accessibilité aux services de loisirs et de culture à tous les citoyens.
- e. Renforcer le rôle de moteur économique de la culture et des loisirs.
- f. Contribuer au sentiment d'appartenance des citoyens.
- g. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et les paysages.
- h. Favoriser l'accès au fleuve Saint-Laurent et à la rivière Saint-Maurice pour la pratique des loisirs nautiques.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE



7.1 *Le soutien aux organismes, les partenariats et l'implication citoyenne font de Trois-Rivières une ville inclusive et accessible, où tous les citoyens bénéficient de milieux de vie de qualité.*

7.2 Tous les citoyens de Trois-Rivières ont accès à des milieux de vie de qualité. L'environnement urbain est agréable et contribue à la qualité de vie des citoyens, peu importe leur statut économique ou social. Les Trifluviens habitent un environnement favorable à leur santé et à leur bien-être. Les services sont centrés sur les besoins de la communauté et sont adaptés à l'ensemble des clientèles. Toutes les personnes sont considérées comme des membres valorisés de la société et participent à la vie citoyenne. Les premiers quartiers ont été revitalisés et forment désormais des quartiers attrayants, présentant une mixité sociale. La population s'implique dans son milieu et manifeste un grand sentiment d'appartenance. Les partenariats entre les organismes, la ville et le gouvernement favorisent l'accessibilité aux services et programmes.

7.3 Orientations :

- a. Favoriser l'implication citoyenne et l'émergence d'un sentiment d'appartenance.
- b. Favoriser les partenariats et la concertation avec les organismes.
- c. Améliorer la qualité de vie des milieux défavorisés.
- d. Aménager l'environnement urbain pour qu'il soit favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.
- e. Aménager des espaces publics de qualité et sécuritaires dans tous les secteurs de la ville.
- f. Réduire les îlots de chaleur en milieu urbain.
- g. Assurer la propreté et le sentiment de sécurité sur l'ensemble du territoire.
- h. Favoriser la solidarité intergénérationnelle.



Crédit photo : Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac

AGRICULTURE ET FORESTERIE

8.1 *À Trois-Rivières, les milieux agricoles et forestiers sont intégrés au développement et contribuent à la vitalité et à la diversité économique du territoire.*

8.2 L'agriculture et la foresterie sont intégrées à l'économie trifluvienne. Une agriculture périurbaine en lien avec le marché s'est établie et contribue à la vitalité économique de Trois-Rivières. La profession d'agriculteur est valorisée et une relève dynamique s'est mise en place. Les entreprises agricoles trifluviennes sont innovantes et se démarquent à l'échelle du Québec. Un secteur agrotouristique diversifié met en valeur l'agriculture locale et en fait la promotion. Trois-Rivières est devenue un pôle régional de distribution, de transformation et de mise en marché des produits agricoles mauriciens. L'occupation de la zone agricole est réservée à des fins agricoles et forestières.




8.3 Orientations :

- a. Favoriser la protection et l'occupation dynamique du territoire agricole par la valorisation des activités agricoles et forestières.
- b. Devenir le pôle régional de mise en marché, de distribution et de transformation des produits agricoles et forestiers de la Mauricie.
- c. Favoriser le développement de l'agrotourisme et de circuits facilitant l'accès de la clientèle aux entreprises.
- d. Favoriser le maintien et le développement des activités agricoles pour la relève.
- e. Mettre en valeur les paysages ruraux.
- f. Favoriser la pratique de l'agriculture urbaine (végétale).





MISE EN OEUVRE



L'énoncé de vision stratégique orientera l'ensemble de la planification de la Ville de Trois-Rivières jusqu'en 2030. Sa mise en œuvre sera assurée en premier lieu par l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé, lequel sera accompagné d'un plan d'action. Celui-ci sera mis en œuvre et des indicateurs de performance permettront d'en assurer le suivi. L'énoncé de vision stratégique sera également intégré aux autres documents de la Ville, notamment les différentes politiques et plans d'actions.

Mais avant tout, il sera essentiel de promouvoir la vision stratégique au sein de la population, des organismes et des entreprises. Les élus de même que l'administration municipale seront les ambassadeurs de cette vision collective en s'assurant que les décisions et les actions prises par la Ville de Trois-Rivières rencontrent les objectifs du présent document. Tous et chacun ont un rôle à jouer dans la réalisation de ce projet d'avenir et c'est en travaillant ensemble que nous y parviendrons.

Unissons nos idées, bâtissons le futur : Trois-Rivières 2030, c'est demain!

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

Projet : 6 octobre 2014

Adoption : 15 décembre 2014

Entrée en vigueur : 15 décembre 2014





ma ville
ma vie

1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
☎ 819 374-2002
@ info@v3r.net